



...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... ...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... ...tous nos communiqués sur www.lpo.fr...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 10 décembre 2010

Grâce à votre soutien, sauvons de l'extinction dix espèces de passereaux

Alors qu'ils forment plus de 60 % de l'avifaune française et comptent parmi les espèces en plus forte régression, les passereaux restent peu médiatisés et méconnus du grand public. Au travers d'une campagne d'appel à dons, la LPO invite le grand public à soutenir son action en faveur de 10 d'entre eux, aujourd'hui menacés d'extinction.

Parfois peu photogéniques en raison de leur petite taille ou de leur discrétion, ces oiseaux, souvent qualifiés de « communs », représentent pourtant un des maillons indispensables de la biodiversité. Leur disparition traduit une atteinte significative des équilibres et de la diversité écologiques.

Depuis 30 ans, date de mise en application de la Directive Oiseaux, ils ont connu un déclin continu de plus de 50 % de leurs effectifs nicheurs en France. En effet, cette directive, qui visait toutes les espèces d'oiseaux, a porté ses efforts sur les plus menacées, sans y inclure les passereaux. C'est pourquoi, aujourd'hui, pour certains d'entre eux, seules quelques dizaines à quelques centaines de couples subsistent.

Les raisons de cette régression sont multiples : la destruction des habitats (elle-même causée par le changement des pratiques et l'intensification de l'agriculture) ; la fermeture, la fragmentation ou la disparition des milieux ; la diminution des ressources alimentaires (due au changement climatique et aux pratiques agricoles) ; l'impact des produits phytosanitaires et les pollutions, la dégradation des conditions d'hivernage...

Aujourd'hui, plus d'un tiers des passereaux, qu'ils peuplent nos forêts, nos campagnes ou nos marais, sont menacés de disparition aussi bien sur notre territoire, qu'ailleurs en Europe et dans le monde.

La LPO s'engage donc à mener des actions pérennes afin d'améliorer au plus vite la situation d'une dizaine de passereaux parmi les plus menacés de disparition. Pour mener à bien ce combat, nous avons besoin de votre soutien financier.

Ces espèces représentent un patrimoine irremplaçable dont nous sommes les dépositaires. Nous n'avons pas le droit de le laisser disparaître. Il y va de notre responsabilité envers les générations futures et le vivant qui nous entoure.

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO



Ligue pour la Protection des Oiseaux

Siège social national LPO • Fonderies Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique



...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Top 10 des passereaux menacés

- L'Alouette calandre (milieux secs et arides méditerranéens)
- Le Cochevis de Thékla (garrigue et maquis méditerranéens)
- Le Tarier des prés (prairies, marécages)
- Le Traquet oreillard (garrigue et maquis méditerranéens)
- La Locustelle lusciniôïde (grandes roselières)
- La Rousserolle turdoïde (grandes roselières)
- Le Pouillot ibérique (forêts du Pays Basque)
- La Pie-grièche grise (campagnes, prairies et bocage)
- La Pie-grièche méridionale (garrigue et maquis méditerranéens)
- La Pie-grièche à poitrine rose (cultures extensives et haies en milieux méditerranéens).

Focus sur deux espèces :

La Pie-Grièche grise

Cette espèce connaît un déclin marqué en bordure, mais aussi au cœur de son aire de distribution. Observée dans la moitié est de l'Hexagone, l'espèce n'est aujourd'hui présente que sur 3 % du territoire. Elle a ainsi totalement disparu du domaine biogéographique atlantique de l'ouest de la France, son aire de répartition actuelle se confinant à 3 % de la zone continentale du territoire. En cause : la réduction des habitats favorables (prairies et haies) et des ressources alimentaires provoquée par des pratiques agricoles intensives, l'utilisation de vermifuges dans les élevages et le changement climatique.

La Rousserolle turdoïde

Le déclin observé de cette espèce s'avère encore plus rapide que celui de son habitat de reproduction en France, la roselière (causé par le drainage et la mise en culture des marais, les aménagements urbains, les exploitations industrielles, la pullulation d'espèces invasives comme le ragondin). Hivernante en Afrique, le déclin de la Rousserolle turdoïde en France illustre les menaces supplémentaires qui pèsent chez de nombreux passereaux migrateurs transsahariens nichant en Europe. Ces espèces sont exposées à une baisse de la qualité des zones d'hivernage et des haltes migratoires qui affaiblissent leurs populations nicheuses d'année en année.

Plan d'actions de la LPO :

- suivi des populations et des effectifs nicheurs afin de clairement identifier les causes de leur déclin et les remèdes possibles ;
- analyse de l'impact du changement climatique sur leurs ressources alimentaires ;
- protection des sites de nidification ;
- mesures de restauration, conservation et gestion des milieux ;
- plus particulièrement pour les pies grièches, application des mesures de conservation préconisées par le plan national d'actions, actuellement en cours de rédaction par la LPO pour le compte du Ministère en charge de l'Ecologie, représenté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Lorraine.

Contacts :

Claire Lux, Attachée de presse

01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69

Virginie Maillot, Directrice du pôle développement de la vie associative

05 46 82 12 34 / virginie.maillot@lpo.fr

Thierry Micol, Chef du service protection des espèces

05 46 82 12 34 / thierry.micol@lpo.fr

Philippe-Jacques Dubois, Responsable du programme biodiversité et changement climatique

06 15 19 14 80 / pjdubois@lamartiniere.fr



BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Siège social national LPO • Fonderies Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique